

ILNAS

Institut luxembourgeois de la normalisation
de l'accréditation, de la sécurité et qualité
des produits et services

ILNAS-EN ISO 7391-2:2006

Plastiques - Polycarbonate (PC) pour moulage et extrusion - Partie 2: Préparation des éprouvettes et détermination des propriétés (ISO

Kunststoffe - Polycarbonat (PC)-
Formmassen - Teil 2: Herstellung von
Probekörpern und Bestimmung von
Eigenschaften (ISO 7391-2:2006)

Plastics - Polycarbonate (PC) moulding
and extrusion materials - Part 2:
Preparation of test specimens and
determination of properties (ISO

03/2006



Avant-propos national

Cette Norme Européenne EN ISO 7391-2:2006 a été adoptée comme Norme Luxembourgeoise ILNAS-EN ISO 7391-2:2006.

Toute personne intéressée, membre d'une organisation basée au Luxembourg, peut participer gratuitement à l'élaboration de normes luxembourgeoises (ILNAS), européennes (CEN, CENELEC) et internationales (ISO, IEC) :

- Influencer et participer à la conception de normes
- Anticiper les développements futurs
- Participer aux réunions des comités techniques

<https://portail-qualite.public.lu/fr/normes-normalisation/participer-normalisation.html>

CETTE PUBLICATION EST PROTÉGÉE PAR LE DROIT D'AUTEUR

Aucun contenu de la présente publication ne peut être reproduit ou utilisé sous quelque forme ou par quelque procédé que ce soit - électronique, mécanique, photocopie ou par d'autres moyens sans autorisation préalable !

ILNAS-EN ISO 7391-2:2006

NORME EUROPÉENNE **EN ISO 7391-2**
EUROPÄISCHE NORM
EUROPEAN STANDARD

Mars 2006

ICS 83.080.20

Remplace EN ISO 7391-2:1999

Version Française

**Plastiques - Polycarbonate (PC) pour moulage et extrusion -
Partie 2: Préparation des éprouvettes et détermination des
propriétés (ISO 7391-2:2006)**

Kunststoffe - Polycarbonat (PC)-Formmassen - Teil 2:
Herstellung von Probekörpern und Bestimmung von
Eigenschaften (ISO 7391-2:2006)

Plastics - Polycarbonate (PC) moulding and extrusion
materials - Part 2: Preparation of test specimens and
determination of properties (ISO 7391-2:2006)

La présente Norme européenne a été adoptée par le CEN le 9 février 2006.

Les membres du CEN sont tenus de se soumettre au Règlement Intérieur du CEN/CENELEC, qui définit les conditions dans lesquelles doit être attribué, sans modification, le statut de norme nationale à la Norme européenne. Les listes mises à jour et les références bibliographiques relatives à ces normes nationales peuvent être obtenues auprès du Centre de Gestion ou auprès des membres du CEN.

La présente Norme européenne existe en trois versions officielles (allemand, anglais, français). Une version dans une autre langue faite par traduction sous la responsabilité d'un membre du CEN dans sa langue nationale et notifiée au Centre de Gestion, a le même statut que les versions officielles.

Les membres du CEN sont les organismes nationaux de normalisation des pays suivants: Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède et Suisse.



COMITÉ EUROPÉEN DE NORMALISATION
EUROPÄISCHES KOMITEE FÜR NORMUNG
EUROPEAN COMMITTEE FOR STANDARDIZATION

Centre de Gestion: rue de Stassart, 36 B-1050 Bruxelles

Avant-propos

Le présent document (EN ISO 7391-2:2006) a été élaboré par le Comité Technique ISO/TC 61 "Plastiques" en collaboration avec le Comité Technique CEN/TC 249 "Plastiques" dont le secrétariat est tenu par l'IBN.

Cette Norme européenne devra recevoir le statut de norme nationale, soit par publication d'un texte identique, soit par entérinement, au plus tard en septembre 2006, et toutes les normes nationales en contradiction devront être retirées au plus tard en septembre 2006.

Le présent document remplace l'EN ISO 7391-2:1999.

Selon le Règlement Intérieur du CEN/CENELEC, les instituts de normalisation nationaux des pays suivants sont tenus de mettre cette norme européenne en application: Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède et Suisse.

Notice d'entérinement

Le texte de l'ISO 7391-2:2006 a été approuvé par le CEN comme EN ISO 7391-2:2006 sans aucune modification.